

2^{ème} circonscription de la Marne

Une partielle à suivre

Des trois législatives partielles organisées ce dimanche 22 janvier, celle de la 2^{ème} circonscription de la Marne est tout particulièrement à suivre tant son enjeu est gros pour toutes les forces en présence.

Rappel des (mé)faits

C'est un recours de Laure Miller, candidate Ensemble défaite par Anne-Sophie Frigout (RN) en juin 2022, qui est à l'origine de cette élection partielle. Un recours accueilli favorablement par le Conseil constitutionnel bien que fondé sur une entorse au code électoral commise par la candidate macroniste elle-même : 965 bulletins à son nom avaient en effet été annulés parce qu'ils faisaient mention du soutien d'Emmanuel Macron, ce que l'article L52-3 du code électoral interdit. Résultat, Laure Miller, au lieu d'arriver en tête du 1^{er} tour était arrivée troisième, laissant les candidates Nupes et RN se disputer le fauteuil à l'Assemblée.

Il faut dire que Laure Miller avait ses raisons pour afficher le parrainage d'Emmanuel Macron sur ses bulletins de vote : quelques semaines plus tôt, elle battait campagne pour Valérie Pécresse ! Son ralliement à la majorité présidentielle avait provoqué la dissidence de la sortante, partie chercher refuge chez Horizons. Bref, tous les moyens étaient bons pour indiquer aux électeurs d'Emmanuel Macron qu'elle était leur (seule) championne – y compris ignorer la loi électorale.

Nonobstant sa faute de juin 2022, voici donc Laure Miller en lice pour un repêchage gentiment offert par le Conseil constitutionnel.

Tous concernés

Si le scrutin de dimanche dans la 2^{ème} circonscription de la Marne est à suivre, c'est parce que **son issue concerne tout le spectre politique :**

- le RN tout d'abord, qui risque fort d'y perdre un siège gagné par accident,
- la Nupes ensuite, qui était arrivée en tête et ne sera probablement même pas qualifiée pour le second tour cette fois-ci,
- la majorité, évidemment, qui devrait l'emporter puisque la dissidence de juin dernier a été résorbée – à moins que la réforme des retraites ne mobilise massivement les opposants locaux au gouvernement...,
- Éric Ciotti, le nouveau président des Républicains, qui va affronter son premier week-end électoral à la tête de LR,
- Reconquête enfin, dont le candidat avait frôlé le remboursement électoral en juin.

Les clés du scrutin

La première clé du scrutin, c'est la participation. Ou, plutôt, **la capacité des candidats en lice à mobiliser leur électorat**. Seul 1 électeur sur 5 devrait se déplacer dimanche. La question c'est lequel ? L'électeur mélenchoniste de Charles-Arnould, du centre-ville ou de Croix Rouge à Reims ? L'électeur lepéniste de Fismes ? L'électeur macroniste de Bezannes ?

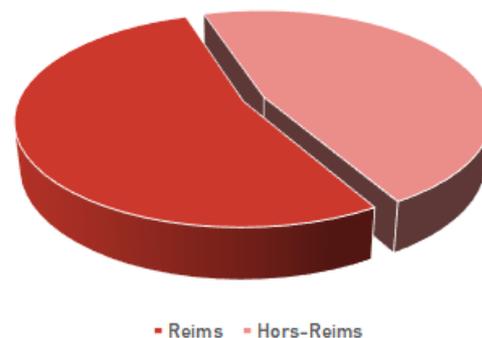
Pour la Nupes, les choses sont simples : en juin 2022, sa candidate de l'époque était arrivée en tête grâce au vote rémois (Figure 1), celui des bobos du centre-ville comme celui des immigrés du quartier Croix Rouge. De leur mobilisation dépendra cette fois-ci la qualification au second tour du candidat de la gauche extrême.

Pour le RN, dont 7 électeurs sur 10 de juin dernier habitent hors de Reims, c'est la mobilisation des campagnes qui comptera. On suivra en particulier les résultats à Fismes, ville natale d'Uderzo, où Anne-Sophie Frigout avait plus de 400 voix d'avance sur ses adversaires ; à Tinqueux et à Saint-Brice-Courcelles. Marine Le Pen ne s'y est pas trompée, elle qui était à Fismes samedi 14 janvier pour soutenir sa championne.

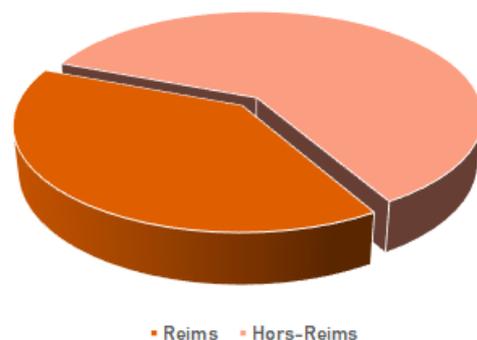
Pour la majorité, la victoire suffira. Localement, toutefois, les adversaires de Laure Miller guetteront son résultat : en 2017, Aina Kuric avait obtenu 34.34% au premier tour ; en juin, le total Ensemble et Horizons était similaire (33.7%) ; un résultat inférieur à 30% constituerait un avertissement.

Pour Éric Ciotti, même si l'ensemble des résultats des trois partielles comptera, celui de la Marne est le plus important car son candidat y avait dépassé les 10% en juin 2022. Au-delà du résultat, c'est surtout la configuration du second tour qui mettra le nouveau président des LR à l'épreuve : autant il lui sera facile d'appeler à faire barrage à la Nupes en cas de duel Nupes/Renaissance, autant un (probable) duel RN/Renaissance le mettrait à nu face à ses contradictions.

PREMIER TOUR LÉGISLATIVES JUIN 2022
 PART DE REIMS DANS LE VOTE NUPES



PREMIER TOUR LÉGISLATIVES JUIN 2022
 PART DE REIMS DANS LE VOTE ENS+HOR



PREMIER TOUR LÉGISLATIVES JUIN 2022
 PART DE REIMS DANS LE VOTE RN

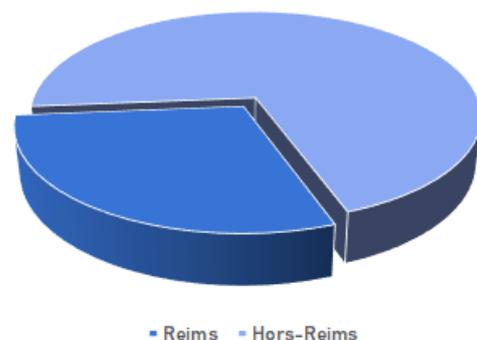


Figure 1 – Qui décidera du scrutin de dimanche ?
 Reims la rouge ou la campagne lepéniste ?

Enfin, pour Reconquête, après une bonne législative partielle dans les Yvelines en octobre où Laurence Trochu avait devancé la candidate RN, l'appréciation du résultat ne pourra se faire que par rapport au seuil des 5%, non atteint en juin et synonyme de remboursement des frais de campagne.

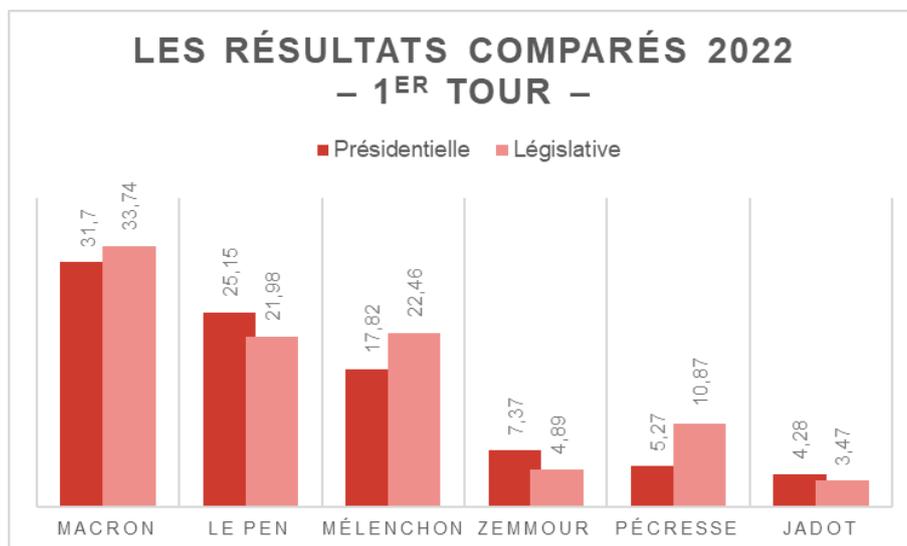


Figure 2 – Le 1^{er} tour des législatives de juin avait marqué la progression du vote Nupes, le retrait du vote RN et la stabilité du vote Macron (Ensemble et Horizons additionnés). Sauf que la majorité était divisée, laissant ses concurrents se disputer le second tour.

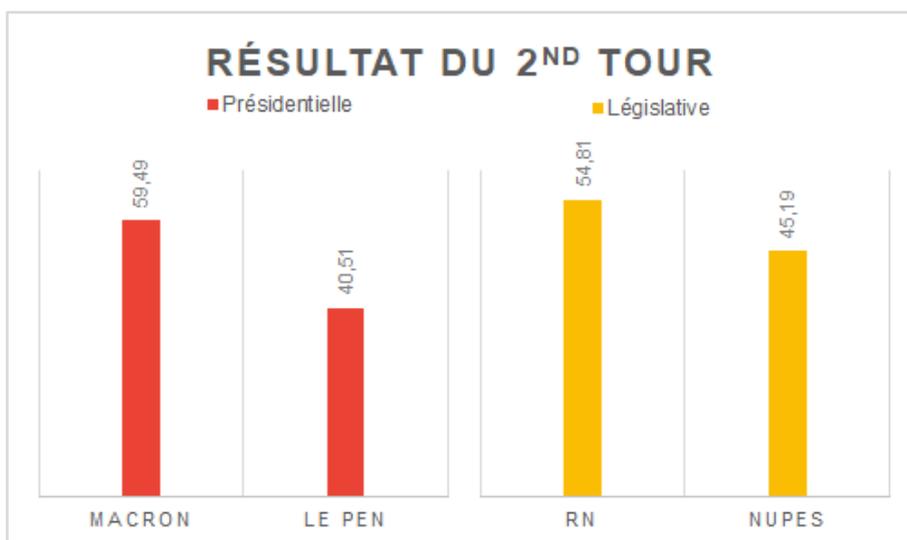


Figure 3 – Perdre une circonscription en juin quand on avait 19 points d'avance en avril, c'est l'exploit de Laure Miller en 2022 !

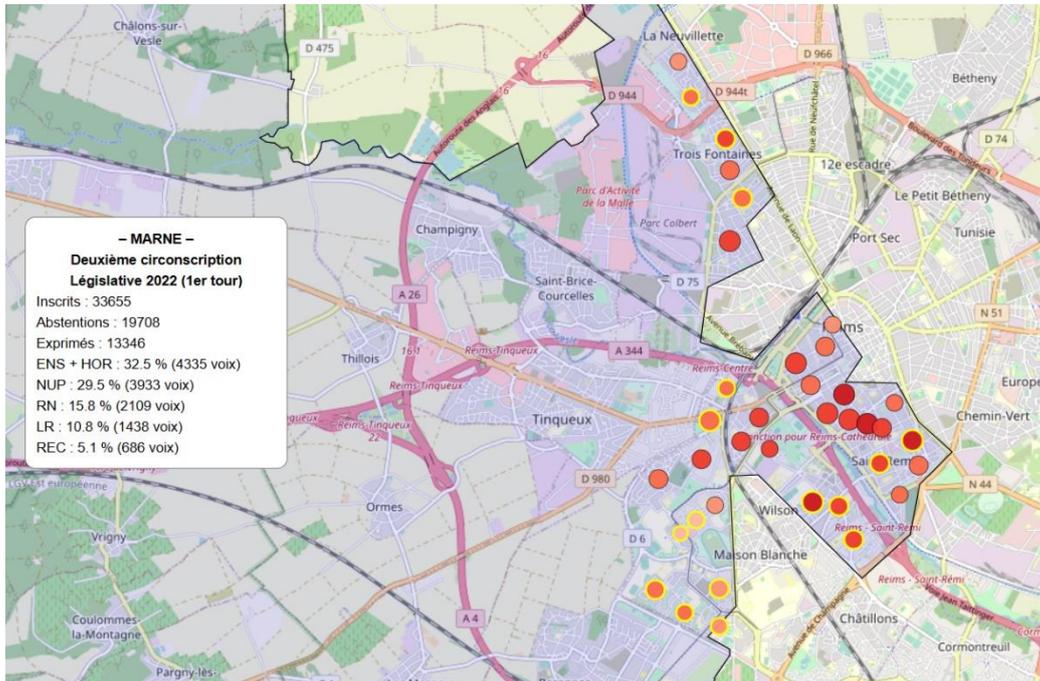


Figure 4 – Même en additionnant les voix des deux candidates se revendiquant de la majorité en juin 2022, la Nupes arrivait en tête dans près de la moitié des bureaux rémois de la circonscription (indiqués par un cercle jaune). Les bureaux les plus foncés, ceux du centre-ville, sont ceux où le nombre de suffrages recueillis par rapport aux inscrits est le plus fort, ceux où la participation était donc majeure. C'est de la mobilisation de ces électeurs que dépendra la qualification ou non de la Nupes au second tour cette fois-ci.

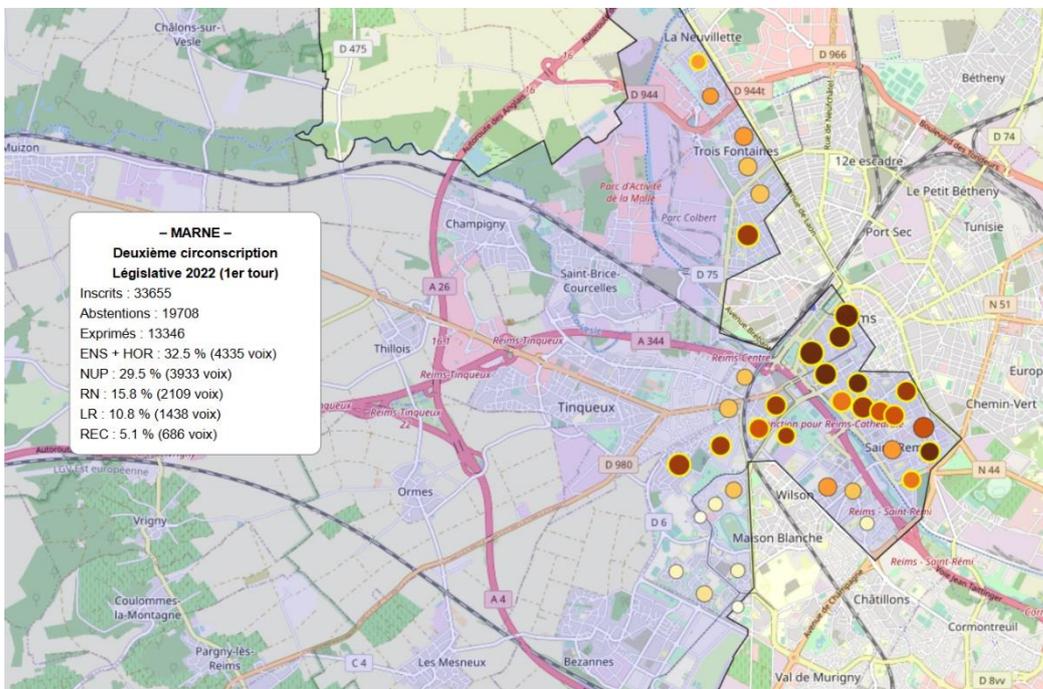


Figure 5 – Le vote majorité présidentielle (ENS+HOR) au 1er tour des législatives de juin 2022 sur la partie rémoise de la circonscription est concentré dans le cœur bourgeois de la ville.